

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 65 (1936)

Heft: 5

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: Barbey, Léon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Dr Jeanne Stephani-Cherbuliez, Le sexe a ses raisons ; éd. Payot, Lausanne, 1933 ; in-8° ; 3 fr. 50.

Pauvre Pascal ! Il avait écrit, comme on sait : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas », et combien n'a-t-on pas déjà défiguré le sens qu'il mettait sous ces mots. Mais voici qu'on va plus loin ; on change ces mots, au lieu du cœur — et c'était pour Pascal le cœur brûlé par la charité — on dit cette fois le sexe. Simple exploitation d'une formule à succès, je le veux bien, mais je trouve triste qu'on abîme ainsi Pascal, et je le dis sachant très bien qu'on m'accusera de pudibonderie.

Ce malheureux titre, au reste, ne doit pas laisser croire que son auteur a l'intention de justifier tout ce qui s'accomplit au nom de ces raisons du sexe. Son but est des plus honnêtes : « travailler à l'avènement... d'une morale sexuelle stable et juste. » Le moyen ? « instruire l'enfance et la jeunesse dans la vérité, dans la connaissance des lois de la nature et le respect des fonctions sexuelles. » (P. 9-10.) Instruire donc, mais aussi éduquer. M^{me} Dr Stephani est bien persuadée que la morale en matière sexuelle n'est pas encore au point, elle espère contribuer, sinon à son achèvement, du moins à son avènement. Elle s'adresse dans ce but aux parents et à tous les éducateurs.

Elle ne se fait pas faute de s'insurger contre la méthode paresseuse et lâche qui est la plupart du temps la leur en ce domaine. Elle se scandalise à bon droit de ce que tant de parents, qui ont à cœur de procurer à leurs enfants une bien-faisante formation, reculent sur le terrain des choses sexuelles jusqu'à y laisser régner le mensonge et l'ignorance qui ne se dissipent qu'au hasard de révélations le plus souvent maladroitement ou canailles. Il est certain qu'un grand nombre de parents, même chrétiens, sont gravement coupables à cet endroit. Coupables par omission.

Les causes de cette omission nous sont montrées d'une part dans la conscience qu'ont certains parents de ne pas savoir s'y prendre pour mener à bien l'initiation sexuelle de leurs enfants, — et je le crois volontiers ; d'autre part, dans l'idée « que le domaine de la vie sexuelle est un domaine indécent, pour ne pas dire malpropre » (p. 15). Or M^{me} Dr Stephani appelle cela un préjugé et se propose de le déraciner. Et c'est là que ça se gâte.

« Notre génération a compris que ce sont là des choses entièrement propres et décentes et qu'à vouloir donner des leçons de pudeur au Créateur, on faisait du mauvais travail. » (P. 16.)

S'il en est vraiment ainsi, comment a pu se produire la « déviation » vers la pudeur ? M^{me} Dr Stephani en trouve les premières traces, inexplicables du reste, chez les Hébreux et les Hindous, et le développement surtout dans le christianisme. Cela revient, au moins indirectement, à rendre responsable de l'insuffisante éducation actuelle de la jeunesse en matière sexuelle le christianisme lui-même. Rien que cela. Hâtons-nous de préciser. Ce n'est pas Jésus, nous assure-t-on, qu'il faut incriminer, car l'Evangile ne contient pas une ligne qui laisse à penser qu'il puisse se glisser quelque mal dans la « fonction créatrice ». Chers lecteurs, vous ignorez peut-être en quelle science M^{me} Stephani s'est acquis le titre de docteur, mais vous pouvez augurer dès maintenant qu'il y a peu de chance pour que ce soit en exégèse. Oyez plutôt.

Tout le mal, paraît-il, est venu d'un disciple du Christ, Paul, qui s'est avisé de recommander la chasteté comme un état plus parfait que le mariage. L'Eglise l'a suivi, quitte à se contredire elle-même en sanctifiant par ailleurs les relations conjugales par un sacrement. Une erreur de psychologie la conduisit ainsi à vouloir imposer à tous un idéal moral admissible tout au plus pour une élite. Or qui veut faire l'ange fait la bête : la morale chrétienne, qui ne pouvait détruire certaines impulsions naturelles, les contraignit à se camoufler, à se cacher honteusement, d'où toutes sortes de perversions et notamment cette attitude silencieuse et abstentionniste des familles chrétiennes en matière d'initiation sexuelle. Et l'on intitule cet exposé qui veut être de l'histoire : la légende du péché originel !

Comment voulez-vous, après cet échafaudage d'erreurs et de confusions, après cette explosion d'ignorance des textes scripturaires ou cette exploitation tendancieuse de quelques-uns d'entre eux à la faveur d'un escamotage des autres — car il n'y a pas de milieu, c'est de l'ignorance ou de la flibusterie — comment voulez-vous qu'on n'ait pas quelque peine à prendre au sérieux l'esprit scientifique qui est censé animer ce livre d'une doctoresse ? Nous ne sommes pas de ceux à qui les grades universitaires en imposent, mais il y a tant de gens, en ce pays démocratique, qui ont le culte des titres qu'il faut bien leur ouvrir les yeux.

Rappelons d'abord que le dogme du péché originel et de sa transmission ne présente pas la faute initiale comme un acte sexuel. La Bible est le seul document qui nous renseigne sur la question ; il vaudrait peut-être mieux par conséquent se guider sur elle que sur Verhaeren, par exemple, pour savoir ce que l'Eglise entend par péché originel. Elle le tient, d'après cette source, pour une faute d'orgueil doublé de gourmandise, une faute principalement de l'intelligence et de la volonté.

Les répercussions du péché originel se sont fait sentir dans toute la personne humaine sous forme d'une faiblesse très grande à l'égard du mal en tous ses aspects ; l'impureté n'est qu'un de ces nombreux aspects. Aucun Docteur — de l'Eglise, s'entend ! — ne voudrait garantir qu'il se perpète dans le monde plus d'impuretés que d'injustices ou de mensonges. Il est banal de lire chez les écrivains ecclésiastiques que l'orgueil reste la source de la plupart des péchés.

Passons au Nouveau Testament. C'est ignorer ou fausser l'Evangile que de n'en citer sur la question présente que ces deux paroles du Christ : « L'homme et la femme seront une seule chair... Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. » (S. MATTHIEU, XIX, 5-6.) Pourquoi M^{me} Dr Stephani n'a-t-elle pas poursuivi sa lecture ? Elle y aurait rencontré cette affirmation de Jésus : « Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela a été donné. Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le sein de leur mère ; et il y a des eunuques qui ont été rendus tels par la main des hommes ; et il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus tels à cause du Royaume des Cieux. Que celui qui peut comprendre, comprenne ! » (*Ibid.* V. 11-12.)

Si M^{me} S. n'a pas lu ce passage, elle n'a pas le droit d'écrire sur les Evangiles comme si elle les connaissait ; si elle l'a lu, du moment qu'elle l'a laissé de côté, je préfère ne pas qualifier sa manière de traiter les documents.

Il en est d'autres du reste, dans l'Evangile même, qui vont dans le même sens : S. MATTHIEU, V, 28 ; XV, 19 ; XXII, 30 ; S. LUC, XX, 35 ; S. MARC, XII, 25.

Dès lors, saint Paul n'a pas dévié de la pensée de son Maître en affirmant la supériorité de la virginité sur le mariage, lorsque cette virginité est choisie « à cause du Royaume des Cieux », mais il reste dans la ligne évangélique.

Enfin, prétendre que l'Eglise met « au nombre des péchés l'usage normal des fonctions créatrices » (p. 28) ; parler de la « condamnation en bloc de l'acte reproducteur » (p. 27), cela ne relève plus simplement d'une interprétation déficiente ou tendancieuse, cela s'appelle, en termes polis, parler contre la vérité.

On m'observera que toute cette discussion reste en marge de la pédagogie. Je ne le sais que trop, et je me demande pourquoi M^{me} Stephani s'y est aventurée, risquant de disqualifier par cette pitoyable introduction d'autres éléments de meilleur aloi qu'on est heureux de trouver dans son livre. Sans doute, ses jugements sur la qualité morale de la vie sexuelle, chose sacrée, dit-elle, et non pas damnée, manquent de nuances : bien des écarts sont trop aisément justifiés, et manquent plus encore d'un critère objectif. Car enfin, s'il ne peut y avoir de mal là-dedans, pourquoi écrit-elle un livre sur la nécessité de l'instruction et plus encore de l'éducation en cette matière ? Où commence le mal ? Son seul critère précis, c'est que l'éducation sexuelle comporte tout ce qui est nécessaire et utile pour préparer de loin les conditions d'un mariage monogamique heureux. Mais à qui nie que la monogamie s'impose, je ne vois pas ce que M^{me} Stephani peut bien répondre de décisif. La faiblesse de ses positions même au point de vue de la morale simplement rationnelle rend précaire tout son édifice.

Le point de vue religieux n'est pas absent, mais il est encore plus pauvrement établi en dépit d'une bonne volonté manifeste. L'auteur croit en Dieu et à l'Évangile, souligne l'efficacité des motifs religieux pour soutenir la volonté. Le malheur, c'est qu'elle appelle cela : le postulat religieux, qu'elle le qualifie de « non scientifique » — et cela doit signifier déraisonnable — : « la seule attitude scientifique en ce domaine est celle du doute. » (P. 77.) Sa volonté de foi et son désir de faire œuvre moralisatrice sont dans ces conditions le signe d'une âme généreuse, mais en même temps d'un esprit livré à une confusion qui fait peine.

La dernière partie de l'ouvrage contient un plan de cours pour l'enseignement en classe des questions sexuelles et des types de dialogues entre une mère et ses enfants sur le même sujet. Il s'y mêle des choses parfaitement ridicules et d'autres qui peuvent être utiles. L'auteur ne doute pas qu'il faille recourir à l'enseignement collectif de ces matières. Nous sommes loin de partager son avis

* * *

L'an dernier, j'ai entendu dire grand bien du livre de M^{me} Dr Stephani à l'Institut des Sciences de l'Éducation, à Genève. Je n'ai jamais réussi à comprendre comment on peut allier cette admiration et celle de la pédagogie *scientifique*. Suffit-il d'ajouter à de vagues idées religieuses, à des apparences d'érudition exégétique et historique, à une bonne volonté incontestée, d'assez sérieuses connaissances physiologiques pour que ce mélange déconcertant puisse être baptisé : pédagogie scientifique ? Ce serait faire tort à cette pédagogie scientifique que de le laisser croire ; elle a d'autres exigences et mérite un autre traitement.

LÉON BARBEY.

* * *

Ernest Briod. — La troisième année d'allemand. Cours des classes primaires supérieures, élaboré avec la collaboration de M. Jacob Stadler, professeur. Un volume in-16 illustré, cartonné, 3 fr. 50. Librairie Payot.

Elaboré sous le contrôle d'une commission officielle, ce volume est avant tout destiné à la troisième année des classes primaires supérieures vaudoises.

Son but est de conduire le plus rapidement possible ceux qui l'emploieront à une connaissance pratique suffisante de l'allemand, sans s'attacher à de nombreux points grammaticaux qu'un cours complet ne saurait négliger.

La *Troisième année d'allemand* fait marcher de pair l'étude verbale et celle de la phrase complexe dans ses formes les plus courantes. Cette étude se fonde sur des textes de nature variée, surtout narratifs, logiquement gradués, qui fournissent les éléments des exercices grammaticaux.

Après avoir achevé l'étude du *Cours élémentaire de langue allemande* du même auteur, on pourra désormais poursuivre son travail de deux façons :

1^o Par le moyen du Cours Briod et Stadler, II^{me} et III^{me} parties, si l'on dispose du temps nécessaire à une étude fondamentale ;

2^o Ou bien par la *Troisième année d'allemand*, si l'on doit, faute de temps, se contenter d'un résultat moins complet, mais pratiquement suffisant dans beaucoup de cas.

Le vocabulaire français-allemand, qui termine le nouveau volume, englobe l'ensemble des mots présentés dans le *Cours élémentaire* et la *Troisième année*.

Pourquoi une vente de cartes « Pro Infirmis » ?

Pour venir en aide aux aveugles, aux sourds, aux sourds-muets, aux arriérés, aux épileptiques, aux estropiés, aux enfants difficiles.

Pour leur permettre de recevoir les soins médicaux et l'éducation qui leur sont nécessaires pour devenir des hommes utiles dans la mesure de leurs forces.

Pour soutenir les institutions qui s'occupent d'eux, asiles, maisons d'éducation ou de rééducation, ateliers, maisons d'observation, sociétés de patronage ou d'assistance — toutes ces institutions souffrent de la crise : elles reçoivent moins de dons et de subventions et voient leurs tâches s'accroître.

Œuvre d'entr'aide sociale, œuvre d'active sympathie à l'égard des déshérités, la vente de cartes de *Pro Infirmis* recevra du public, à n'en pas douter, l'accueil qu'elle mérite.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

M. l'abbé Dévaud donnera de nouveau, pendant les mois de mai et de juin, des conférences auxquelles les membres du corps enseignant sont cordialement invités, le jeudi, de 3 à 5 h., salle 11, au Lycée. Le sujet en est : *Quelques expériences allemandes contemporaines d'éducation active et totalitaire*. Les jeudis prévus sont les 14 et 28 mai, les 4 et 25 juin, éventuellement le 2 juillet. Le *Bulletin* du 1^{er} mai donnera le sujet de chacune des conférences.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — A Romont, jeudi 26 mars, à 2 h., à l'école primaire des filles.
